



APF 65

Association des Paralysés de France

Nom du contact : Odyle Le galliotte

Fonction : Directrice de la délégation départementale

Adresse : APF Délégation Départementale ZI Nord Route d'Auch

CP: 65800

Ville : Aureilhan

Tél : 05.62.93.86.07

Mail : apf65@wanadoo.fr

Site Web: dd.65@apf.asso.fr

Lieu de permanence : Aureilhan

Jours : Du Lundi au Vendredi

Horaires : 9h à 12h / 14h à 17h



Année de création : 1933

Domaine d'activité : Social, Médico Social

Statut juridique :

Association loi 1901

Adhérents : 215

Bénévoles : 145

Salariés : 12

Territoire de diffusion :

Hautes Pyrénées

Nous et l'intergénération

- *En une phrase ou en un mot, comment résumez-vous les actions de votre association ?*

L'APF est un mouvement pour le soutien, la défense et l'insertion des personnes atteintes de déficience motrice avec ou sans troubles associés

- *En quoi votre structure se reconnaît et s'implique dans l'intergénération ?*

La situation de handicap est présente à tous les âges et impacte souvent la famille. L'APF se préoccupe aussi du vieillissement des personnes handicapées et des aidants familiaux.

Impact sur le territoire :

La délégation APF intervient sur l'ensemble des Hautes Pyrénées en lien avec le Département, la Région et le l'Etat.

Il existe des « groupes relais APF » sur les Hautes Pyrénées pour une action de proximité renforcée.

Informations :

L'APF a pour but :

- la participation sociale des personnes atteintes de déficience motrice avec ou sans troubles associés
- leur défense à titre individuel et collectif
- l'amélioration de la situation sociale, matérielle et de leur état de santé, des personnes, enfants ou adultes, atteintes de déficience motrices avec ou sans troubles associés et de leur famille
- la participation de tous à ces actions.

Défendre et représenter le droit des personnes en situation de handicap